

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 761 - SEPTEMBRE 2023

COMPRENDRE

L'AGRICULTURE SAHÉLIENNE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

EXPLORER

MIGRATION :
LE PÉRIL ALPIN

RÉAGIR

JEUX OLYMPIQUES :
ALERTE SUR
L'HÉBERGEMENT



Secours
Catholique
Caritas France



ÉLODIE PÉRIOT / SCDF

ÉDITORIAL

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

PAR **SINTHA MARCHE** ET **LIA GERBEAU**, CHARGÉES DE PROJETS INTERNATIONAUX AGROÉCOLOGIE AU SAHEL



ÉLODIE PÉRIOT / SCDF



IL S'AGIT DE VALORISER ET PROMOUVOIR LA PRODUCTION AGRICOLE ET NATURELLE



Dans les années 90, les grandes sécheresses ont conduit à des crises alimentaires majeures et récurrentes dans la région du Sahel. À l'époque, la réponse d'urgence était focalisée sur la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, le problème est plus vaste. L'utilisation dans l'agriculture des intrants chimiques durant ces dernières décennies a dégradé les sols et appauvri les terres cultivables. Par ailleurs, grignotées par l'urbanisation et l'explosion des activités minières, ces terres tendent à se raréfier. Cette situation exacerbée par les effets du changement climatique est source d'appauvrissement pour les familles majoritairement paysannes. Elle génère des déplacements de population, l'exode de nombreux jeunes et de violents conflits autour de l'exploitation des terres et des ressources naturelles.

Pour répondre à ces enjeux le Secours Catholique et ses partenaires locaux promeuvent le développement de l'agroécologie, qui s'appuie sur une production agricole sans intrant chimique ; le choix de semences adaptées aux territoires ; des revenus décents pour les producteurs ; enfin l'action collective et la concertation entre les différents acteurs du territoire.

Ces concepts forment la base du programme agroécologie Sahel, mis en œuvre dans plusieurs pays – Sénégal, Bénin, Mauritanie, Niger, Burkina Faso et Togo – par six organisations du réseau Caritas, en collaboration avec le Secours Catholique. Au niveau local, nos partenaires accompagnent les populations pour valoriser leurs savoirs et pour développer des pratiques agroécologiques, *via* notamment la mise en place de champs-écoles paysans, ou encore de périmètres maraîchers en gestion communautaire. Ensemble, ces organisations réfléchissent à des solutions pour faire face à des problématiques communes comme l'accès au foncier, la gestion de l'eau ou le besoin de semences adaptées. Leur ambition est de promouvoir ce modèle dans la région sahélienne, à travers la multiplication des bonnes pratiques et un travail de plaidoyer pour influencer les politiques publiques. Si la nécessité de soutenir l'environnement et l'adaptation au changement climatique est aujourd'hui reconnue par les gouvernements, les initiatives existantes ne font pas suffisamment référence à une vision systémique et les actes ne sont souvent pas à la hauteur des enjeux. Il est nécessaire que les institutions politiques s'emparent de la question de la transition écologique juste (TEJ) et prennent des orientations tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux. Il s'agirait d'une part d'arrêter de subventionner les engrais chimiques, et d'autre part de valoriser et promouvoir la production agricole locale et naturelle et de limiter les importations à ce que leur pays ne produit pas. ■

ENQUÊTE

L'AGRICULTURE SAHÉLIENNE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Depuis 20 ans, l'Afrique de l'Ouest est confrontée à des pluies de plus en plus irrégulières et des événements climatiques extrêmes, comme les tempêtes ou les sécheresses, de plus en plus fréquents. Cette réalité, qui s'ajoute à celle de l'augmentation continue des températures, a des conséquences désastreuses pour les paysans. Dans des pays où l'agriculture représente souvent plus de 60 % de l'activité économique, les répercussions socio-économiques sont multiples. Des acteurs de la société civile, dont les partenaires du Secours Catholique, cherchent des solutions pour permettre aux populations locales de s'adapter au réchauffement et aux variations climatiques. Parmi leurs principaux chantiers, la gestion de l'eau et le développement de pratiques agricoles plus durables. Mais le soutien politique n'est pas à la hauteur des enjeux.

COMPRENDRE





CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

▲ Au centre du Bénin, Yadema Sanga, cultivateur, dans son champ de goussi.

Dans son champ baigné par une lumière de fin de journée, Yadema Sanga enjambe ses plants de goussi, une courge que l'on appelle aussi sésame. Au sol, au lieu d'un épais tapis verdoyant, de longues tiges, cramées par le soleil, s'incrument dans la terre sèche, comme fossilisées. L'agriculteur béninois se penche pour ramasser une courge qu'il présente, l'air consterné. Le légume atteint à peine la taille d'une orange alors qu'en ce mois de juin, il devrait atteindre celle d'une pastèque. « Depuis que j'ai semé, en mars, il n'a plu qu'occasionnellement », explique-t-il. Et la vraie saison des pluies, qui devait débiter au mois de mai dans cette région du centre du Bénin, est en retard de plusieurs semaines. Si tout s'était passé normalement, avec ce demi-hectare de goussi – « une plante qui n'a pas besoin de beaucoup d'eau », précise-t-il – le cultivateur aurait pu gagner 100 000 francs CFA. Mais dans ces conditions, il ne sait même pas

s'il va réussir à en tirer 30 000. Sur les parcelles voisines, le constat n'est guère meilleur. Dans le champ d'ignames planté en janvier, les monticules de terre qui s'alignent à perte de vue devraient être recouverts de larges feuilles. Quant au maïs, semé depuis une semaine, il n'est toujours pas sorti de terre.

Marchant aux côtés de Yadema, Saliou Canana, agriculteur lui aussi, relate les difficultés qu'il a rencontrées l'an dernier. « Après une première pluie, j'avais semé mon soja le 10 juin. Mais cinq jours plus tard, il a plu tellement que mes graines ont été noyées et ont pourri. » Alors Saliou a ressemé. Mais cette fois, la pluie s'est fait attendre et les semences ont grillé. Le 2 juillet, pour essayer de sauver sa saison, il a semé une troisième fois. « Il a plu, ça a germé, c'était bien parti », se souvient-il. Mais il était déjà trop tard. La période pluvieuse a pris fin au cours du mois de septembre avant que son soja soit arrivé à maturité.

À l'image de Yadema Sanga et Saliou Canana, tous les producteurs du village de Saya se disent déçus par cette pluie qui ne vient pas à temps et qui, lorsqu'elle vient, tombe de façon trop abondante et ne dure pas.

Des pluies irrégulières

Ce constat est loin d'être limité au centre du Bénin. On le rencontre dans toute la région sahélienne et même au delà. Les partenaires sénégalais, togolais, béninois, burkinabè, maliens et nigériens du Secours Catholique ont pu échanger à ce sujet lors d'une réunion tenue à Lomé (Togo), à la mi-juin, dans le cadre du Programme agro-écologie Sahel (PAES). Partout le même phénomène s'observe, à des degrés variables et avec des conséquences diverses selon les territoires. À Kaolack, dans le centre-ouest du Sénégal, « nous sommes passés ces dernières années de quatre mois d'hivernage (période pluvieuse dans les pays tropicaux, Ndlr) à trois mois. Et il y a deux ans, les pluies qui permettaient de semer le maïs sont arrivées seulement au mois d'août, c'est-à-dire avec deux mois de retard par rapport à il y a trente ans », rapporte ainsi Marie-Claver NGom, chargée du programme Agroécologie à Caritas Kaolack.



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET VARIATION DES PLUIES AU SAHEL

Dans la région des savanes, au nord du Togo, « *la référence, quand j'étais enfant, c'était la fête de l'Indépendance, le 27 avril* », explique Frère Jules Tone, directeur de Caritas Togo, âgé de 41 ans. « *C'est à ce moment qu'arrivait la première pluie, celle qui marque le début des labours où on mettait en place des cultures pour trois mois, comme le mil. On parlait d'ailleurs de "pluie de l'indépendance".* » Aujourd'hui, il faut attendre fin mai-début juin pour voir tomber les premières gouttes. Martin Adjaho, de Caritas Togo, souligne surtout un problème de répartition de la pluviométrie : « *Auparavant, durant les saisons pluvieuses, il pleuvait deux fois dans la semaine, parfois trois. Aujourd'hui, il peut pleuvoir deux jours d'affilée, puis plus du tout pendant une à deux semaines,*



**CE QUI EST IMPORTANT, C'EST QUE
L'EAU TOMBE DANS LES BONNES
PROPORTIONS ET AU BON MOMENT**



et à nouveau trois jours de pluie consécutifs. Les producteurs n'arrivent plus à s'y retrouver. » Quand on cumule la quantité d'eau tombée sur une année, « *on a l'impression qu'il n'y a pas de grand changement, poursuit-il. Mais le problème, c'est le nombre de jours où il pleut qui, lui, diminue.* » Pour les agriculteurs, ce n'est pas tant la quantité d'eau qui est importante, que « *le fait qu'elle tombe dans les bonnes proportions et au bon moment* », précise Jean-Emmanuel Paturel, hydrologue modélisateur de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), spécialiste de l'Afrique de l'Ouest. Car lorsqu'elle s'avère trop irrégulière et brutale, la pluie est un cadeau empoisonné pour les cultivateurs. Au lieu de pénétrer dans la terre, elle noie les cultures et dégrade le sol, contribuant à son érosion. Et cela d'autant plus que depuis quelques années, cette pluie s'accompagne de plus en plus souvent de vents violents qui balayent le sol en emportant les graines tout juste semées, et peuvent casser les jeunes plants encore fragiles. >>>

Après deux décennies très pluvieuses (1950-1960), la pluviométrie en Afrique de l'Ouest a brusquement chuté dans les années 1970-1980, « *tant en termes de volume d'eau que de nombre de jours de pluie* », explique Jean-Emmanuel Paturel, chercheur spécialiste de la pluviométrie à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui précise : « *Nous sommes descendus à cette époque en dessous de la moyenne du siècle.* » Lors de la décennie suivante, le volume d'eau tombé annuellement est remonté, mais pas le nombre de jours de pluie. Cela se traduit par des précipitations plus irrégulières et intenses. « *On constate également un démarrage des pluies de plus en plus tardif, mais c'est difficile à évaluer pour donner véritablement une tendance, car on manque de données sur le terrain* », explique Benjamin Sultan, climatologue spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à l'IRD. Depuis le début des années 2000, les scientifiques observent une variabilité climatique plus accrue, avec une alternance de plus en plus fréquente entre épisodes pluvieux et périodes sèches. « *Alors qu'auparavant les années déficitaires se répétaient avant d'être suivies par plusieurs années excédentaires. Désormais, l'alternance peut s'opérer d'une année sur l'autre. Et lors d'une année pluvieuse, on peut soudainement être confronté à une poche de sécheresse au sein de la saison des pluies* », détaille Jean-Emmanuel Paturel. On constate également une multiplication des événements extrêmes. Le nombre de tempêtes, par exemple, a été multiplié par trois par rapport aux années 1970-80. On n'arrive pas aujourd'hui à expliquer précisément le retard des pluies ni leur irrégularité, indique Benjamin Sultan. On sait en revanche que le réchauffement climatique, lié à la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, joue un rôle non négligeable dans l'intensité des pluies. Pour deux raisons. D'une part, observe-t-il, « *plus il fait chaud, plus l'air peut contenir d'humidité, donc lorsqu'il se met à pleuvoir, il tombe une plus grande quantité d'eau* ». D'autre part, poursuit le climatologue, « *un continent se réchauffe plus vite qu'un océan car ils n'ont pas la même inertie thermique. Et lorsqu'un vent chargé d'humidité arrive sur un continent très chaud, une mousson est plus susceptible de se déclencher* ». ■



CHRISTOPHE L'ARCOULES / ASOCF

▲ Les retenues d'eau, comme ici au centre du Bénin, permettent aux agriculteurs de cultiver en dehors de la saison des pluies.

» Le réchauffement climatique

Ces phénomènes climatiques sont observés scientifiquement, même si l'on ne sait pas toujours les expliquer ni les dater (lire encadré ci-contre), souvent par manque de données disponibles. Ce que l'on constate depuis le début des années 2000, « *c'est une forte augmentation de la variabilité de la pluviométrie* », explique Jean-Emmanuel Paturel. Tempêtes, grandes sécheresses... Les événements extrêmes sont devenus également plus fréquents ces vingt dernières années. Tous ces aléas ne sont pas forcément liés au réchauffement climatique, précise Benjamin Sultan, climatologue, spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à l'IRD. Néanmoins celui-ci contribue à accentuer leur fréquence et leur intensité. « *Il accroît la probabilité d'événements extrêmes* », explique-t-il. Par ailleurs, l'augmentation des températures constatée sur le continent africain a des répercussions directes sur l'agriculture. « *Elle*

altère la croissance de certains végétaux ; elle augmente le phénomène d'évaporation, ce qui a pour conséquences de réduire les réserves

en eau disponibles et d'assécher le sol qui va être moins perméable à la pluie ; elle accentue la pénibilité du travail paysan... », énumère Benjamin Sultan. Elle favorise aussi la prolifération des insectes qui attaquent les cultures,



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ACCROÎT LA PROBABILITÉ D'ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES



observe Moussa Traoré, chargé de projet Sécurité alimentaire et agroécologie à Caritas Bamako. « *La hausse des températures accélère l'éclosion des oeufs de certaines espèces.* »

Pertes de rendement, dégradation des sols liée à l'érosion, raréfaction des ressources hydriques du fait de l'évaporation et de l'ensablement du lit des cours d'eau, réduction des surfaces cultivables face à l'avancée de la désertification, disparition d'espèces sauvages animales et végétales impactant la chasse et la cueillette... Le réchauffement et les variations climatiques affectent gravement l'activité des

paysans sahéliens. Ces phénomènes, ne sont pas les seuls responsables des maux subis par ces populations, nuancent les spécialistes. La pression foncière qui s'exerce sur les terres arables s'explique aussi par l'urbanisation, la concurrence des industries extractives et la forte croissance démographique que connaît la région. L'appauvrissement des sols est également dû à des pratiques agricoles non durables, notamment à l'utilisation d'intrants chimiques. Cependant, s'il n'est pas la cause de tous les problèmes, le facteur climatique les amplifie.



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCDF

Pauvreté et migration

Dans des pays où l'agriculture représente souvent plus de 60 % de l'activité économique, cette situation est préoccupante. Outre l'insécurité alimentaire qu'elle génère, la baisse des rendements agricoles appauvrit les familles avec de multiples conséquences. Ali-Jean Coubeou, agriculteur béninois âgé de 57 ans, raconte ainsi ne pas avoir pu se soigner durant quatre ans, malgré une hépatite B chronique et de régulières crises de paludisme. De même, poursuit-il, « quand les récoltes ne sont pas bonnes, on n'envoie plus les enfants à l'école.

Les frais d'inscription, les fournitures et l'uniforme coûtent trop cher. » La déscolarisation peut durer plusieurs années ou s'avérer définitive. Une autre solution imaginée est la migration, qui perturbe les équilibres sociaux et familiaux. « Depuis cinq ans, de plus en plus de nos jeunes partent au Nigeria où ils sont employés dans les champs ou dans la coupe de bois pour le charbon », relate un habitant du village de Lama, au Bénin, non loin de la frontière nigériane. « Là-bas, ils se droguent pour tenir et reviennent ici toxicomanes et délinquants. Ils créent de l'insé-

▲ La raréfaction des terres exploitables et de l'eau au Sahel est source de tensions entre cultivateurs et éleveurs.

FOCUS

>>>

UN PROGRAMME MONDIAL POUR PROMOUVOIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

En 2021, le Secours Catholique a signé avec l'Agence française de développement une convention de partenariat annuel pour quatre ans, avec un même but : réduire les inégalités en protégeant l'environnement. À travers une collaboration avec 23 partenaires dans 18 pays ce sont 170 000 hommes et femmes qui sont soutenus pour un budget total de plus de 12 millions d'euros. « Aujourd'hui, notre mode de développement génère des dégradations environnemen-

tales mais aussi l'aggravation des inégalités sociales. Dans tous les cas, les populations les plus pauvres sont les premières victimes. Alors, pour répondre aux défis des changements climatiques mais aussi de la pauvreté, il faut œuvrer pour une transformation sociale et environnementale », analyse Benoît-Xavier Lardon, directeur de l'Action et du plaidoyer international au Secours Catholique. La convention signée entre l'association et l'AFD va soutenir des expérimentations locales,

comme des projets d'agroécologie, de défense des droits fonciers ou de soutien des villes durables. Toutes ces initiatives vont partir des communautés et du savoir-faire des populations, afin d'en tirer une vision commune de la transition écologique juste. Cette vision pourra aboutir à un plaidoyer global grâce à la collaboration établie avec deux partenaires de recherche, en vue d'amener des changements systémiques et structurels. ■

Cécile Leclerc-Laurent

COMPRENDRE

» rité au village. » Au Niger, « après la campagne agricole, il faut aller chercher l'argent ailleurs », explique Moussa Sawa, responsable des programmes Appui au développement à Caritas Maradi, dans le sud du pays. « Alors certains maris partent en ville ou à l'étranger, parfois en Europe. Cela fragilise les liens familiaux. Il y a beaucoup de divorces, de femmes qui se retrouvent démunies. Il manque des bras pour le travail aux champs et si la personne qui est partie ne peut pas envoyer d'argent, c'est toute la famille qui s'appauvrit. »

Dans certaines zones du Sahel, la difficulté croissante, voire l'impossibilité de poursuivre une activité agricole ou pastorale contraint des communautés entières à se déplacer vers des régions plus favorables, nourrissant de plus en plus souvent de violents conflits autour de l'utilisation des terres et des ressources naturelles.

Face à ces enjeux socio-économiques et de sécurité, nombre d'acteurs, dont les partenaires du Secours Catholique, réfléchissent et agissent au

niveau local pour aider les populations à s'adapter aux effets du changement climatique. Leur but : lutter contre la pauvreté des familles et leur permettre de continuer à vivre sur leur territoire. Parmi les chantiers essentiels, la maîtrise de l'eau. Au centre du Bénin, Caritas Parakou a ainsi financé l'édification de plusieurs mini-barrages

afin de former des retenues d'eau. Dans le village de Yébessi, le bassin créé en 2013, qui occupe 5 hectares lorsqu'il est plein, a permis de développer des cultures de contre-saison – c'est-à-dire en dehors des mois pluvieux –, sur-



LA MIGRATION PERTURBE LES ÉQUILIBRES SOCIAUX ET FAMILIAUX



tout du maraîchage. « On le faisait par le passé, mais comme l'eau est devenue de plus en plus rare, qu'il fallait aller la chercher en creusant des trous de plus en plus éloignés, on avait arrêté », raconte Myriam Bamisso, une agricultrice âgée de 53 ans. Ces cultures maraîchères permettent aux paysans de produire presque tout au long de l'année pour se nourrir eux-mêmes et pour vendre, palliant ainsi les éventuels déficits de leurs cultures céréalières. La retenue d'eau, vaste abreuvoir pour les troupeaux, a permis également de diminuer les conflits récurrents entre agriculteurs locaux et éleveurs en transhumance dont les bêtes piétinaient les champs à la recherche de marigots.

Agroécologie

Les autres pistes privilégiées sont l'utilisation de semences au cycle plus court afin de s'adapter au raccourcissement de la saison des pluies, et la promotion d'une agriculture plus résiliente, selon le modèle agroécologique. Le principe de ce dernier : remplacer les intrants chimiques par des procédés naturels comme l'utilisation du compost ou des déjections animales, de diversifier les cultures et d'opérer des rotations sur les parcelles, d'associer différentes cultures en tenant compte des propriétés de chacune afin d'obtenir des résultats améliorés, de conserver des arbres dans les champs et de planter des haies... Autant de pratiques qui visent à lutter contre l'érosion et à maintenir des



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOF

► Le maraîchage, culture de contre-saison, permet aux paysans de poursuivre une activité agricole presque toute l'année.



sols riches en matière organique et humides malgré la chaleur, le vent et des pluies qui se raréfient ou tombent de manière trop brutale. Il s'agit aussi de sortir les agriculteurs de leur dépendance à l'industrie agrochimique. « *S'ils peuvent favoriser le rendement sur une récolte en accélérant le développement de la plante, les intrants chimiques dégradent le sol, diminuent ainsi sa fertilité et favorisent son érosion* », explique Ibrahim Coulibaly, président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa). « *Par ailleurs, ils coûtent cher aux paysans et ne garantissent pas la pluie. Ainsi, s'il ne pleut pas comme il faut, le producteur aura non seulement une mauvaise récolte, mais en plus il aura appauvri sa terre et se sera endetté.* » À l'instar d'Ibrahim Coulibaly et de nombreux autres acteurs, Thierry Desvaux, agriculteur dans l'Yonne et membre de l'association "Agriculteurs français et développement international" qui soutient l'agriculture familiale dans les pays du Sud, est persuadé de la pertinence du modèle agroécologique dans les pays du Sahel. « *Il existe déjà dans ces pays beaucoup de pratiques traditionnelles qui vont en ce sens* », explique ce spécialiste de la régénération des sols. « *Comme leur sol contient très peu de matière organique, ils ont toujours été obligés de l'enrichir. Par ailleurs, dès qu'il fait chaud et humide, avec un peu d'eau la végétation pousse vite, ce*

qui permet d'avoir rapidement de la biomasse qui protège et nourrit le sol. »

Une agriculture plus résiliente est donc possible, mais son développement rencontre plusieurs freins, notamment psychologiques et politiques. « *Beaucoup de paysans qui utilisent les intrants chimiques ne savent pas qu'ils abîment leur capital. Pour eux c'est le progrès, c'est la solution*, regrette Ibrahim Coulibaly. *Il y a un besoin de sensibilisation et de formation. Des organisations paysannes comme le Roppa s'y emploient, mais ce sont les États qui devraient le faire.* » Dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, des programmes gouvernementaux incluent la question du changement climatique et d'une agriculture plus verte, des fonds y sont dédiés, mais l'effet de ces politiques sur le terrain est le plus souvent anecdotique, selon les partenaires locaux du Secours Catholique. Et la dynamique majoritaire reste le soutien à l'agro-industrie pour développer les cultures de rente, comme l'arachide ou le coton, destinées à l'export (lire aussi p. 24). Au niveau international, un chiffre est éloquent : la part des fonds climat reçue par les petits exploitants agricoles des pays en développement s'élevait en 2020 à... 1,7 %¹. ■

▲ **L'utilisation des engrais chimiques est souvent promue par les États sahéniens pour les cultures de rente, comme ici au Bénin dans un champ de coton.**

¹ Rapport publié en novembre 2020 par le Fonds international de développement agricole des Nations unies (Fida) et Climate Policy Initiative (CPI).

L'ENTRETIEN

« ON A L'EAU ET LES RESSOURCES, TOUT EST UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE »

Face aux variations climatiques observées au Sahel ces dernières décennies, l'avènement d'un système agro-alimentaire plus résilient semble indispensable. Pour Mamadou Goïta, directeur exécutif de l'Institut de recherche et de promotion des alternatives en développement (Irpada), basé à Bamako, de nombreux choix politiques, au niveau national comme international, sont à revoir.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

- ▶ Mamadou Goïta est un ingénieur et socio-économiste malien du développement.
- ▶ Il a été secrétaire exécutif du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).
- ▶ En 2013, il a travaillé, au sein du Groupe d'experts de haut niveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Benjamin Sèze : Au Sahel, les partenaires du Secours Catholique qui travaillent sur la transition agroécologique constatent qu'il existe souvent, dans leur pays, des programmes gouvernementaux incluant la question du changement climatique et d'une agriculture plus verte, ainsi que des fonds spécifiques... Mais ils n'en voient pas la traduction sur le terrain. Comment l'expliquer ?

Mamadou Goïta : C'est la combinaison d'un ensemble de facteurs. Au Sahel, les grandes sécheresses à partir des années 1970 ont drainé au début énormément de ressources de la part de la communauté internationale pour faire face au changement climatique. Des engagements ont été pris. Les projets n'étaient pas forcément adaptés aux besoins, mais les ressources étaient importantes. Le problème est que beaucoup de dirigeants ont utilisé cet argent pour s'enrichir personnellement, en plaçant même une partie sur des comptes bancaires privés à l'étranger. Dans d'autres cas, les ressources annoncées ne sont jamais venues. La communauté internationale a pris beaucoup d'engagements et a passé un temps considérable

avec les institutions financières internationales à faire des études de faisabilité de projets d'envergure qui auraient pu aider à prévenir ou contrer les effets des changements climatiques. Mais ces projets n'ont jamais eu le financement adéquat. Soit les montants étaient trop faibles face aux besoins réels, soit les conditions pour que ces aides soient débloquées étaient trop compliquées à remplir car déconnectées de la réalité de nos pays. Par exemple, pour un projet prévu dans une zone pastorale, demander à un éleveur qui passe tout son temps dans la nature avec ses animaux de fournir un reçu avant que le moindre franc CFA soit décaissé... ce n'est pas réaliste.

Dans d'autres cas encore, les financements prévus pour des projets n'ont jamais eu d'effets concrets



KANIER SCHWEEBEL / SCDF



dans les exploitations agricoles familiales ou dans les zones pastorales, car tout l'argent a été dépensé dans les grands centres urbains pour mettre en place les structures censées mener les projets, pour organiser des rencontres à n'en plus finir... Et à la fin, il n'y avait plus d'argent pour les actions elles-mêmes.

Enfin, des ressources qui devaient être investies dans des retenues d'eau, dans des buttes anti-érosion, dans l'élaboration de micro-barrages, dans la collecte des eaux de pluie ou dans l'agroforesterie, qui sont aujourd'hui des impératifs, ont été utilisées pour construire des infrastructures beaucoup plus visibles mais sans aucun effet pour la grande majorité de la population. Je pense, ici, à de gros barrages qui ont été bâtis mais dont on savait

déjà que les conditions climatiques dans nos pays ne permettraient pas de les alimenter.

Il y a donc à la fois un problème de gouvernance, des annonces de financements internationaux qui ne se sont pas concrétisées et une uti-

“
LA TEMPORALITÉ DES PROJETS FINANCÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES POSE PROBLÈME
 ”

lisation inadéquate des ressources. À cela s'ajoute une autre question de fond : celle de la temporalité des projets financés par les organisations internationales. La

plupart des projets qu'on mène au niveau du Sahel sont des projets de deux ans, trois ans... au maximum cinq ans. Or rien que les questions administratives vont prendre un an, le temps que le projet s'installe, avec le recrutement du personnel et tout le reste... Et la dernière année est presque une année perdue parce que tous les agents recrutés vont chercher un autre emploi pour la suite. Donc en un, deux ou trois ans maximum, on voudrait obtenir des changements durables, mais ce n'est pas possible. Parce que le changement climatique est un phénomène multidimensionnel, économique et environnemental autant que politique et social. Et si l'on veut que les gens, par exemple, ne coupent plus le bois pour faire du charbon, et qu'ils essaient »

COMPRENDRE

» des sources d'énergie alternatives, qu'ils changent leur modèle d'élevage pour que les ressources naturelles et agricoles ne soient pas dilapidées par un trop grand nombre de troupeaux... Ce sont des transformations qui prennent du temps, qui nécessitent des projets à moyen et long terme pour obtenir des résultats. Les études de faisabilité des projets s'appesantissent trop souvent sur les aspects techniques, et la prise en compte d'aspects plus sociologiques n'est jamais à la hauteur des enjeux.

B.S. : Certains partenaires du Secours Catholique observent que dans leur pays, malgré une volonté politique affichée de promouvoir une agriculture plus résiliente face aux effets du changement climatique, la dynamique qui domine reste celle du soutien à l'agro-industrie. Pourquoi ?

M.G. : Cela a toujours été le grand paradoxe. Les choix de modèles de production. Parce qu'au moment où nous nous battons pour aider à trouver des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique, le modèle de la Révolution verte a surgi. En Afrique, les États sahéliens ont été les premières victimes de ces orientations dans les années 1980, avec les plans d'ajustement structurel établis sous la conduite des institutions financières internationales. Depuis leur indépendance, des pays comme le Mali ou le Niger menaient des politiques de souveraineté, d'autosuffisance alimentaire. Tous les villages maliens avaient au moins un moniteur d'agriculture, d'élevage ou de pêche pour conseiller les paysans. Avec les plans d'ajustement structurel, on nous a fait croire que l'État ne pouvait plus jouer ce rôle,

qu'il fallait s'orienter vers le marché mondial. Même les écoles de formation agricole ont été fermées. Le concept de la sécurité alimentaire est venu supplanter notre débat sur la souveraineté et l'autosuffisance alimentaire. Au nom de la sécurité alimentaire, on a mis l'accent d'une part sur l'aide alimentaire

“ LES CULTURES COMMERCIALES ONT DÉSTABILISÉ LA PRODUCTION PAYSANNE ”

internationale, avec des produits souvent inadaptés aux habitudes alimentaires locales, et d'autre part sur l'agriculture industrielle, avec l'utilisation des intrants chimiques et des OGM. L'ancien président du Mali, Amadou Toumani Touré, m'a raconté : « *Chaque fois, des entreprises internationales venaient pour me dire : "Si vous ne voulez pas faire mourir votre population, il faut que vous vous engagiez."* » On a fait croire aux gens que sans cela, ils ne pourraient pas produire suffisamment pour nourrir leur famille, et que ça pourrait augmenter de 20-30 % leurs rendements. Sans leur dire que non seulement ça détruit les écosystèmes – l'eau, l'air et la terre – mais aussi que ça ruine l'économie rurale en rendant les paysans dépendants de ces intrants et semences qu'ils sont obligés d'acheter à l'extérieur, dont ils ne maîtrisent pas les effets à moyen et long terme et qui leur coûtent cher. Ces innovations technologiques, ce n'était pas pour permettre aux gens de produire : c'était pour transformer leur système de

production en vue de les pousser vers le marché international.

B.S. : Les partenaires du Secours Catholique au Sahel disent qu'aujourd'hui l'utilisation des intrants chimiques n'est plus promue par les gouvernements pour les cultures vivrières, mais pour les "cultures de rente" gérées par les États et destinées à l'export.

M.G. : Ces cultures commerciales ont été favorisées dans le cadre des plans d'ajustement structurel. Il fallait aller vers la création de richesse pour soutenir le développement des pays. Le Mali a ainsi été poussé vers la production de coton. Et cela s'est fait au détriment des terres agricoles et avec un apport massif d'intrants chimiques. En Côte d'Ivoire, les productions de café et de cacao, encouragées au niveau international, ont fortement contribué à la déforestation. Le Sénégal a été lui aussi victime de cela avec la création d'une monoculture d'arachide. Alors qu'il n'y avait jamais eu de monoculture dans nos pays – nous étions dans des modèles d'agroforesterie et de polyculture – les cultures commerciales ont déstabilisé la production paysanne et transformé les systèmes alimentaires en poussant de nombreux producteurs à délaisser l'agriculture vivrière pour développer l'agriculture de rente. Du coup, pour se nourrir, ils doivent acheter des produits importés. On a ainsi créé des systèmes alimentaires non durables, et rendu les paysans dépendants d'un marché mondial de produits alimentaires pour leur consommation, mais aussi d'engrais, de pesticides... pour leur production.

Aujourd'hui, cette politique de cultures de rente reste la principale

politique agricole menée par beaucoup d'États sahéliens, car elle leur permet d'avoir des devises pour pouvoir fonctionner. Ils distribuent les semences avec l'engrais, ils subventionnent les intrants chimiques pour ces cultures, récupèrent votre production au tarif qu'ils ont eux-mêmes fixé puis exportent le produit *via* des intermédiaires et reçoivent l'argent. Tout cela est encouragé par la communauté internationale. Actuellement, avec la crise en Ukraine, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), d'autres institutions des Nations unies ou même des pays, de façon bilatérale, encouragent l'Afrique à produire du blé. Certains États africains, comme le Sénégal, sont prêts à se lancer. Mais est-ce que les pays ont de l'eau pour produire ce blé ? Est-ce qu'ils ont les conditions de traitement de ce blé, une agro-industrie capable au moins de satisfaire les besoins locaux en termes de consommation ? Cela risque de devenir comme le coton au Mali, qui ne transforme que 1,8 % de sa production et se retrouve obligé d'importer le fil, le coton hydrophile et même les serpillières.

B.S. : Quelle politique agricole devraient, selon vous, mener les États sahéliens ?

M.G. : Ils devraient mener une politique de souveraineté alimentaire selon le modèle agroécologique. C'est possible. Je suis moi-même producteur en agroécologie au Mali et je sais qu'on peut aller aujourd'hui dans des systèmes où les coûts de production en agroécologie sont moins élevés que ceux de la production conventionnelle et que c'est rentable. On a de l'eau, on a des ressources, tout est une question de volonté politique. Cela revient à investir dans la construction d'ouvrages de gestion

de l'eau, dans la formation des paysans aux pratiques agroécologiques, dans le financement de systèmes d'irrigation, d'unités de production de biomasse pour remplacer les engrais chimiques dans les champs ou le charbon de bois comme source d'énergie... Pour alléger la pénibilité du travail ou compenser le manque de main-d'oeuvre, on peut favoriser la mécanisation, mais une mécanisation maîtrisée. Vu la taille des exploitations, rien ne sert de vouloir équiper chaque paysan d'un tracteur, comme on le voit dans certains pays. Un tracteur peut être utile pour des coopératives, mais sinon il y a d'autres solutions plus adaptées comme le motoculteur ou une charrue et une paire de bœufs. Les États doivent aussi soutenir le développement d'un marché agroécologique et local, en sensibilisant la population à l'intérêt de consommer ces produits, en favorisant l'accès à des espaces de vente, en s'engageant à des achats

“ LES ÉTATS DEVRAIENT MENER UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ”

institutionnels pour les écoles, les hôpitaux, les prisons, l'armée... Le Mali est le deuxième producteur de riz en Afrique de l'ouest après le Nigéria, et les militaires maliens mangent du riz importé de Thaïlande ou d'ailleurs !

B.S. : Des problèmes de débouchés commerciaux rémunérateurs pour les produits agroécologiques sont souvent évoqués par les producteurs. Est-ce que l'export peut aussi être une solution ?

M.G. : En misant sur l'export, on reproduit la logique mercantile et on oublie que cette production doit servir au système alimentaire du pays, notamment pour des questions de santé. Je considère qu'il n'est pas normal de priver sa population d'une nourriture saine pour en faire bénéficier d'autres. Je ne dis pas qu'il ne faut pas exporter, mais seulement le surplus. On peut aussi imaginer un marché à l'échelle régionale. Le Mali, le Burkina Faso, la Guinée... nous avons presque les mêmes habitudes alimentaires. Nous pourrions organiser des échanges de produits agricoles et alimentaires sans pour autant déstabiliser nos systèmes alimentaires.

B.S. : Comment la communauté internationale pourrait-elle, selon-vous, favoriser l'avènement d'un système agroalimentaire plus vertueux au Sahel ?

M.G. : Elle le pourrait, d'une part, en respectant cette transition agroécologique au niveau régional et en ne mettant pas la pression sur les États sahéliens pour leur vendre des intrants chimiques et des technologies inadaptées. D'autre part, en n'abreuvant plus leurs marchés de produits souvent de mauvaise qualité qui concurrencent la production locale et l'empêchent d'évoluer. Comment un producteur de riz sénégalais ou malien dont le coût de production serait par exemple de 300 francs CFA le kilo peut-il vendre sa récolte, s'il est en compétition avec du riz chinois ou américain subventionné au producteur et vendu 200 francs CFA ? Enfin, en sortant de la logique d'aide actuelle, basée sur des projets de deux à cinq ans, pour imaginer un système de financement qui privilégie le long terme. ■



RÉFORME DE LA PAC: UN VIRAGE "ÉCOLOGIQUE" À PEINE AMORCÉ

Sur le continent européen, la réforme de la PAC pour encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement a du mal à insuffler un nouveau mode de production.

PAR **ÉMILE BOUTELIER**

La nouvelle mouture de la politique agricole commune (PAC) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. 12 % des émissions de gaz à effet de serre du continent étant émises par le secteur agricole, cette nouvelle législation se veut « *plus équitable et plus verte* », selon la Commission européenne. En 2019, le Pacte vert ambitionnait même de faire de l'Europe « *le premier continent neutre pour le climat* » d'ici 2050, en promettant notamment un triplement des surfaces cultivées en bio, une diminution de moitié des pesticides et une baisse de 20 %

des engrais chimiques d'ici à 2030. Pourtant, la nouvelle PAC ne semble pas prendre la réelle mesure des enjeux climatiques.

Elle comprend effectivement des avancées environnementales, comme une aide forfaitaire attribuée aux petites exploitations ou une dotation de 4 000 euros à l'actif (à l'emploi agricole), et non plus à l'hectare, pour les jeunes qui s'installent. Mais ces dispositifs restent marginaux. L'"écorégime", mesure phare de cette PAC "plus verte", qui entend renforcer la conditionnalité écologique des aides européennes, paraît pour sa part trop "laxiste" pour être réel-

AVIS D'ACTRICE

JUDITH LACHNITT, CHARGÉE DE PLAIDOYER INTERNATIONAL CLIMAT ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, AU SECOURS CATHOLIQUE.

« LA MONOCULTURE INTENSIVE EST DÉLÉTÈRE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES »

« Une politique agricole commune pourrait éventuellement être utile au continent africain, si toutefois les conditions politiques le permettaient. Pour qu'une telle politique soit vertueuse en termes de justice sociale et de prise en compte des enjeux climatiques, il faudrait qu'elle se fonde sur des principes très différents de ceux de la PAC européenne. Cette dernière, en allouant majoritairement ses aides en fonction du nombre d'hectares, pénalise les pe-

tites exploitations paysannes et favorise le regroupement des terres agricoles en monoculture intensive. Or ce type d'exploitation a montré, en Europe comme en Afrique, son caractère délétère pour la résilience des territoires face aux aléas climatiques et pour le bien-être des agriculteurs. »

Face à la crise socio-environnementale qui frappe la planète et en particulier l'Afrique, il faut promouvoir des pratiques d'agroécologie. Cette dernière permet de renforcer la résilience

des systèmes agricoles existants tout en garantissant une sécurité alimentaire aux paysans. C'est ce que fait par exemple le Secours Catholique au Sahel, où les Caritas de Mauritanie, du Togo, du Niger, du Sénégal, du Burkina Faso et du Bénin travaillent à la promotion de l'agroécologie paysanne comme un modèle de développement durable. Environ 170 000 paysans sont ainsi formés aux pratiques de l'agroécologie dans le cadre d'un programme interrégional au Sahel. » ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

lement efficace. Juliette Sinclair, du collectif Nourrir¹, regrette « *des conditions trop souples et une avalanche de dérogations* ». En avril 2021, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, admettait lui-même que 70 % des agriculteurs français allaient y être éligibles sans avoir à changer leurs pratiques.

Par ailleurs, la logique productiviste de fond, qui guide la PAC depuis sa création, reste inchangée. À peine 25 % du montant des aides directes devrait être dévolu à l'agroécologie. « *Les aides à l'hectare restent le dispositif majoritaire, au profit des grandes exploitations et au détriment des petites* », explique Aurélie Trouvé, enseignante-chercheuse à AgroParisTech et ancienne militante au mouvement Attac. « *La PAC continue donc de favoriser le capital foncier plus que le travail, à financer essentiellement la monoculture intensive et ainsi à encourager les pratiques agricoles les plus dévastatrices pour l'environnement.* »

À plusieurs égards, la PAC 2023-2027 semble même traduire un recul des ambitions écologiques européennes. Si les aides à la conversion vers l'agriculture biologique ont augmenté, les aides au maintien des exploitations, supprimées en 2019, n'ont pas été réintroduites. Selon la Fédération nationale d'agriculture biologique, l'agriculture "bio" pourrait perdre près de 66 % de ses subventions du fait de cette nouvelle PAC. Ces perspectives tranchent avec les recommandations de France Stratégie, institution autonome placée auprès du Premier ministre. Dans un rapport rendu à l'Assemblée nationale en septembre 2021, celle-ci préconisait de repenser les aides directes de la PAC afin qu'elles soient proportionnelles au travail agricole plutôt qu'à la taille des exploitations. Selon ses auteurs, « *cela permettrait, d'une part, d'assurer à tous les agriculteurs un paiement minimum déconnecté du niveau de la production agricole et, d'autre part, de tenir compte de la charge de travail lors du passage à des pratiques agroécologiques* ». ■

¹ Le collectif Nourrir rassemble 52 organisations paysannes et citoyennes françaises travaillant à « *la mise en place de politiques agricoles et alimentaires justes, démocratiques et écologiques* ».

À LIRE



Changement climatique : quels défis pour le Sud ? (IRD Éditions, 2015)

Cet ouvrage publié par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) met en relief la vulnérabilité des milieux et des populations du Sud face au réchauffement climatique. Il fait le point sur les travaux et résultats d'une recherche interdisciplinaire qui associe partenaires du Sud et du Nord. En accès libre sur bit.ly/rapportIRD

Au cœur des enjeux climatiques, le Sahel tente d'enrayer les effets du réchauffement

À l'occasion de la tenue de la COP 27, France 24 analyse les nombreux enjeux économiques et sociaux liés à la crise climatique au Sahel. À lire sur : bit.ly/OnuClimatSahel



Un nouveau rapport de l'ONU donne un visage à la crise climatique au Sahel

Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), paru en 2022, s'appuie sur des travaux de recherche menés en Mauritanie, au Niger et au Nigéria, pour illustrer les effets des changements climatiques sur les droits de l'homme.

À lire sur : bit.ly/OnuClimatSahel

À ÉCOUTER



Désertification : chaud devant !

Qu'est-ce que la désertification ? Quel est l'impact de ce phénomène ? Quels sont les dispositifs mis en place pour lutter contre ? Ce sont toutes ces questions qu'aborde l'émission La méthode scientifique, sur France Culture, dans son édition du 26 octobre 2021.

À écouter sur : bit.ly/PodcastChaudDevant